

Inauguration des deux premières voitures en autopartage Citiz à Thonon-les-Bains, mises à disposition par la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie

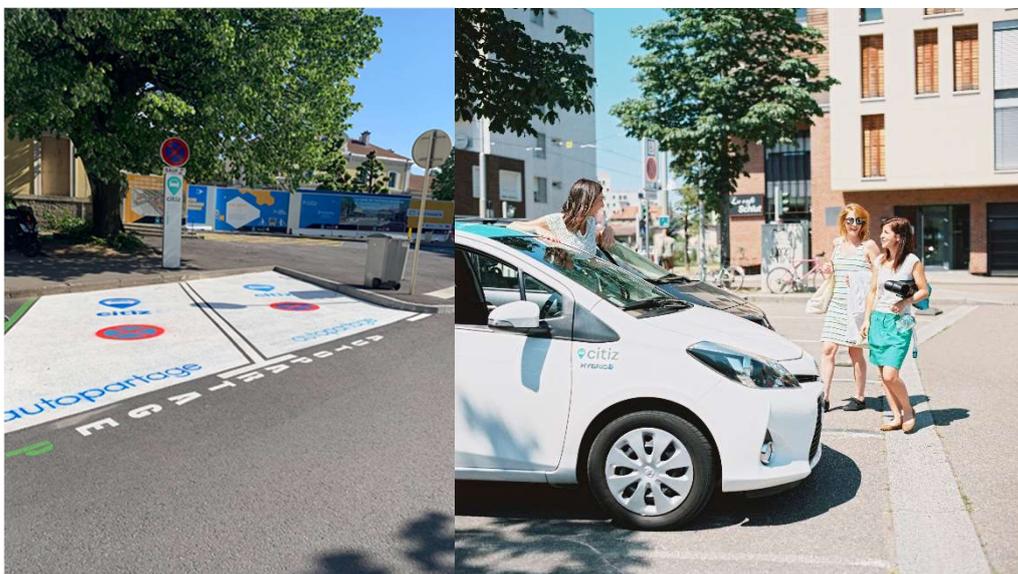
Un partenariat innovant pour une nouvelle offre de mobilité

L'arrivée de cette nouvelle offre de mobilité est le fruit d'un partenariat innovant entre la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie (SEAS) et la coopérative CITIZ qui développe l'autopartage dans la région. L'association met à disposition et entretient deux voitures récentes issues de sa flotte et Citiz les équipe et les assure pour une utilisation partagée (appli de réservation, boîtier d'ouverture...).

Auparavant utilisées uniquement pour les déplacements professionnels, ces voitures peuvent désormais être utilisées 24h/24 par les salariés dans le cadre de leur fonction ou à titre privé. Le service est ouvert également à tous les habitants, détenteurs d'un permis de conduire. L'association perçoit une rémunération à travers les déplacements

Grâce à ce partenariat innovant, la ville de Thonon accueille à présent une station à proximité immédiate de la gare SNCF : rue Jean Blanchard . Pour satisfaire aux besoins du plus grand nombre, deux véhicules de taille différentes ont été mises en service :

- 1 toyota yaris hybride – type routière
- 1 Renault Kangoo – type familiale



Cette action s'inscrit dans la politique volontariste de la SEAS qui a lancé en 2019 son plan mobilité associative avec pour objectif une réduction de son empreinte écologique. L'association s'est engagée à optimiser son parc, remplacer ses véhicules sortants par des automobiles avec une motorisation plus respectueuse de l'environnement tout en mettant en partage une partie de sa flotte. Actuellement, 15 véhicules de l'association, dont 14 hybrides, sont en autopartage sur les 2 Savoie. L'association se mobilise également pour trouver des alternatives à la voiture sur des déplacements inférieurs à 5 kilomètres. Dans ce cadre, une étude mobilité spécifique est menée et des solutions seront dégagées pour palier les besoins des salariés sur les déplacements de courte distance, qu'ils soient professionnels ou privés.

Citiz offre un service de véhicules en libre-service à l'échelle régionale et nationale

Sur le Grand Genevois, Citiz compte 15 stations avec différents modèles de véhicules, pour répondre le plus largement possible à tous les besoins. Les collectivités soutiennent activement la démarche en apportant leurs propres véhicules mis en partage dans la flotte de Citiz.



Citiz est un réseau coopératif national présent **dans 100 villes françaises**. Pour les longs trajets il est donc plus confortable et économique de voyager en train et de réserver une voiture Citiz en gare d'arrivée !

Citiz, comment ça marche ?



Il suffit de s'inscrire une fois auprès de Citiz pour ensuite pouvoir accéder aux voitures en libre-service avec un badge. Pour l'inscription, rendez-vous sur notre site alpes-loire.citiz.fr, compléter le formulaire d'inscription en ligne, la carte d'accès sera postée dans un délai de 24h.



« Je m'inscris, je réserve, je badge, je roule »



Une fois inscrit au service, l'utilisateur peut réserver **la voiture de son choix** (de la citadine au monospace) sur internet, via l'appli mobile Citiz ou par téléphone.



L'accès au véhicule se fait **en libre-service 24h/24 et 7j/7** : le badge Citiz déverrouille les portières et l'ordinateur de bord permet de valider le début de la réservation.



En fin d'utilisation, il suffit de ramener la voiture à son **emplacement réservé**. Le système embarqué, l'appli mobile ou la centrale d'appel répondent 24h/24 aux besoins des utilisateurs : prolongation d'utilisation, assistance, consultation des consommations, etc.

La tarification de Citiz se fait selon l'usage, à l'heure et au kilomètre parcouru, ce qui permet un juste prix de l'usage de la voiture.

Contacts presse

Association SEAS : Thomas TOUPIN 06 38 57 11 94 . t.toupin@sauvegarde2savoie.fr

Citiz : Stéphanie PESENTI 06 76 13 23 93 · s.pesenti@citiz.fr